



COMMUNE D'AUMETZ

6 Place de l'hôtel de ville – BP18

57 710 AUMETZ

Tél. : 03 82 91 90 63 • Fax : 03 82 91 99 91

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX SEPARATIFS ET BRANCHEMENTS PARTICULIERS DU SECTEUR DE L'HOTEL DE VILLE *Enquêtes de raccordement à l'assainissement*

RAPPORT D'ENQUETES

Novembre 2016

N° AFFAIRE : 16057A		B		
MOE	AVP	A		
			DATE	MODIFICATION



COMMUNE D'AUMETZ

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX SEPARATIFS ET BRANCHEMENTS PARTICULIERS DU SECTEUR DE L'HOTEL DE VILLE

Enquêtes de raccordement à l'assainissement

RAPPORT D'ENQUETES

Sommaire

1	Objet	1
1.1	Généralités	1
1.2	Localisation des secteurs enquêtés.....	1
2	Enquêtes de raccordements domiciliaires	2
2.1	Bilan	2
2.2	Compte-rendu par rue.....	3
3	Synthèse des problématiques	8
3.1	Au niveau des branchements particuliers.....	8
3.2	Habitations concernées.....	8
3.3	Au niveau du réseau communal.....	9
4	Préconisations techniques	10
4.1	Branchements particuliers	10
4.2	Réseau communal	10

1 OBJET

1.1 GENERALITES

La commune d'Aumetz est en majorité dotée de réseaux d'assainissement de type séparatif. Le secteur situé autour de l'hôtel de ville a récemment fait l'objet d'une étude technique qui a permis de mettre en évidence des problématiques d'inversion de branchement eaux usées / eaux pluviales qui génèrent :

- Des rejets d'eaux usées vers le Kaylbach (qui prend sa source à l'est du centre-ville) en raison de raccordement d'eaux usées sur le réseau d'eaux pluviales,
- Des remontées depuis les réseaux d'eaux usées par temps de pluie, en raison de raccordement d'eaux pluviales sur celui-ci,

Face à ce constat, la commune d'Aumetz souhaite s'engager dans un programme d'action ayant pour objectif de mettre en conformité les réseaux séparatifs de la commune, améliorer le taux de collecte de pollution et préserver les habitations des remontées d'eaux usées en raison des dysfonctionnements des réseaux.

L'engagement de l'étude Avant-Projet a pour objectif la réalisation d'une première tranche de travaux de mise en conformité des réseaux séparatifs

Dans cette optique, des enquêtes de raccordement ont été réalisés sur les secteurs problématiques afin d'identifier les travaux à réaliser.

1.2 LOCALISATION DES SECTEURS ENQUETES

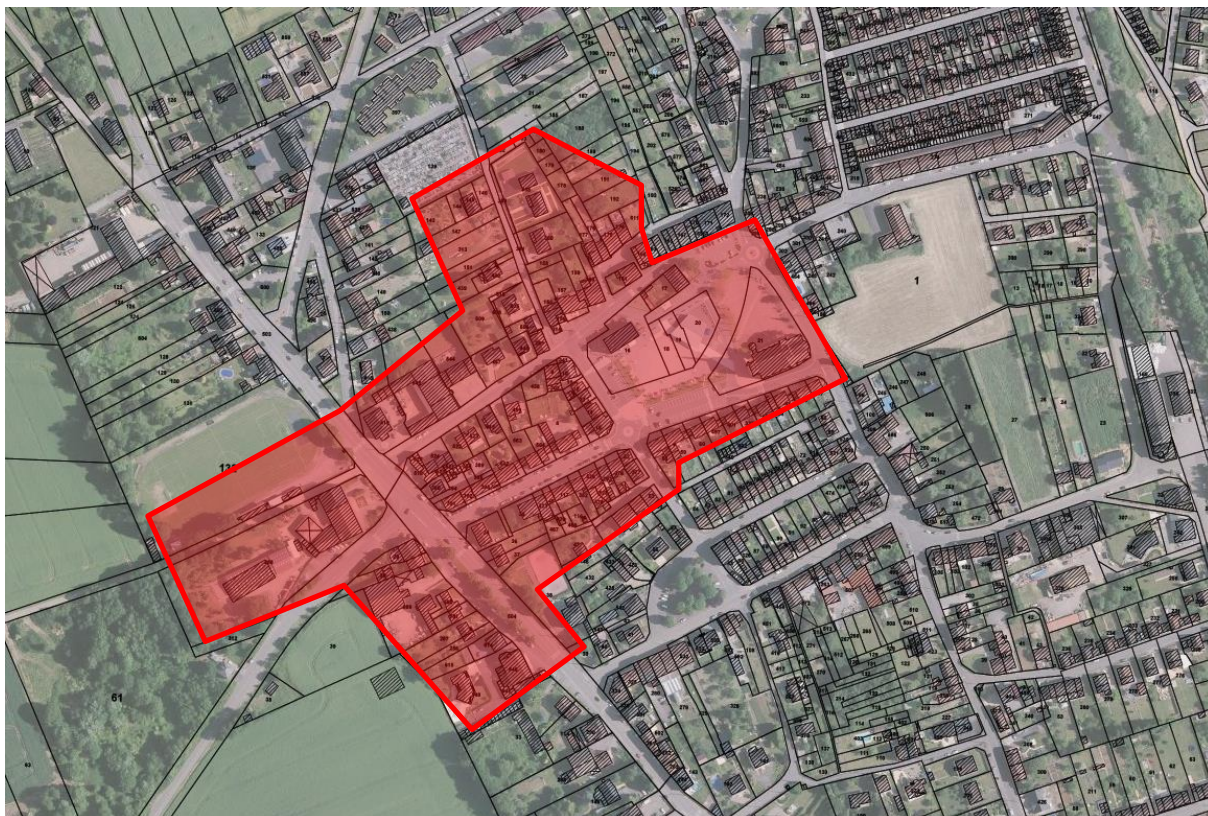


Figure 1 : Localisation des secteurs enquêtés

2 ENQUETES DE RACCORDEMENTS DOMICILIAIRES

2.1 BILAN

Le secteur étudié représente 79 habitations réparties de la manière suivante :

NOM DE LA RUE	NOMBRE D'HABITATIONS
Rue de l'Eglise	12
Rue du 11 Novembre	2
Impasse Jacques Prévert	3
Rue Saint Martin	17
Rue du Maréchal Foch	17
Rue de la Fontaine	8
Place de l'Hôtel de Ville	6
Rue du Cimetière	5
Rue Sainte Barbe	5
Rue des Argonnes	4

Sur l'ensemble de ce secteur, 65 enquêtes ont été réalisées. A ce jour, il reste 14 enquêtes non réalisées réparties de la manière suivante:

NOM DE LA RUE	NOMBRE D'HABITATIONS RESTANTES
Rue de l'Eglise	4
Rue du 11 Novembre	1
Impasse Jacques Prévert	1
Rue Saint Martin	2
Rue du Maréchal Foch	2
Rue de la Fontaine	-
Place de l'Hôtel de Ville	1
Rue du Cimetière	2
Rue Sainte Barbe	-
Rue des Argonnes	1

2.2 COMPTE-RENDU PAR RUE

2.2.1 Rue de l'Eglise

2.2.1.1 Réseaux existants

La rue de l'Eglise est équipée d'un réseau séparatif qui reprend l'ensemble de la collecte du secteur étudié en amont. Il s'agit d'un point critique puisque tous les effluents du bassin versant traversent les réseaux de cette rue. Le réseau d'eaux usées est en béton DN 200 mm, le réseau d'eau pluviale est un ovoïde 1050 x 700 mm.

2.2.1.2 Enquêtes domiciliaires

Les canalisations d'eaux usées sont visibles dans les caves des habitations. Aucune anomalie sur le diamètre ou la pente des canalisations internes n'a été observée.

Aucune habitation de cette rue ne dispose d'un regard de branchement apparent, que ce soit pour les eaux usées ou pour les eaux pluviales. Par conséquent, il est difficile d'affirmer avec certitude que les eaux pluviales ne sont pas raccordées sur les eaux usées (piquage possible sur la conduite extérieure). Cependant, au vu de la configuration des branchements (sortie d'eaux usées d'un côté et descentes d'eaux pluviales de l'autre côté) cette hypothèse est peu probable.

2.2.1.3 Problématiques observées par les propriétaires

La plupart des habitations sont concernées par des remontées d'eaux claires parasites en temps de pluie dans les caves. On observe des traces d'humidité récurrentes localisées aux points d'infiltration.

Seule une habitation a eu des soucis de remontées d'eaux usées en temps de pluie (6 rue de l'Eglise). Depuis que des travaux de rénovation ont été réalisés avec mise en place d'un bouchon étanche sur le té de visite présent en cave, l'usager n'a pas été sinistré.

2.2.1.4 Conformité des raccordements observés par habitation

Le bilan de la conformité des raccordements est le suivant :

- **11 habitations sont CONFORMES**
- **1 habitation est ACCEPTABLE (1 descente d'eau pluie probablement raccordée sur le réseau d'eaux usées sans incidence sur le fonctionnement du réseau)**

2.2.2 Rue du 11 Novembre

2.2.2.1 Réseaux existants

La rue du 11 Novembre est desservie par un réseau unitaire DN 200 mm qui se raccorde sur le réseau de la rue de l'Eglise.

2.2.2.2 Enquêtes domiciliaires

L'enquête réalisée dans cette rue dispose d'un regard de collecte des eaux usées et des eaux pluviales situé en limite de propriété.

2.2.2.3 Problématiques observées par les propriétaires

Lors de fortes pluies, la grille avaloir située devant l'habitation déborde.

2.2.2.4 Conformité des raccordements observés par habitation

Le raccordement de l'habitation enquêtée est CONFORME.

2.2.3 [Impasse Jacques Prévert](#)

2.2.3.1 [Réseaux existants](#)

Il s'agit d'un réseau unitaire DN 200 mm qui se raccorde sur l'antenne de la rue du 11 Novembre.

2.2.3.2 [Enquêtes domiciliaires](#)

Sur les 2 habitations enquêtées, 1 dispose d'un réseau séparatif interne. L'autre habitation a un mélange des eaux pluviales de l'arrière de l'habitation avec les eaux usées.

2.2.3.3 [Problématiques observées par les propriétaires](#)

Sans objet.

2.2.3.4 [Conformité des raccordements observés par habitation](#)

Les raccordements des particuliers de l'Impasse Jacques Prévert sont CONFORMES.

2.2.4 [Rue Saint Martin](#)

2.2.4.1 [Réseaux existants](#)

La rue Saint Martin dispose d'un réseau séparatif jusqu'aux numéros 4 et 7 de la rue. En amont il s'agit d'un réseau unitaire qui est posé de chaque côté de la rue et qui se rejoint au niveau de l'habitation N°10.

Le réseau unitaire et eaux usées est un DN 200 mm. La canalisation d'eau pluviale est un DN 300 mm.

Ce réseau unitaire se raccorde sur le réseau d'eaux usées de la rue de l'Eglise.

2.2.4.2 [Enquêtes domiciliaires](#)

La plupart des évacuations d'eaux usées sont visibles en cave. Aucune anomalie sur le diamètre des canalisations internes n'a été observée. Cependant, les branchements étant très profonds (2 m pour les eaux usées) la pente de certaines conduites internes d'eaux usées semble faible.

Les habitations situées côté impair disposent de 2 regards de collectes (eaux usées et eaux pluviales) là où le réseau est en séparatif. Les autres habitations ne sont pas équipées.

Une habitation est équipée d'un clapet anti retour.

2.2.4.3 [Problématiques observées par les propriétaires](#)

Les habitations N°10-11-13-14 ont des remontées d'eaux usées en temps de pluie par la cave. Malgré la mise en place d'un clapet anti-retour au N°13, les eaux usées passent quand même (défaut de pente sur la canalisation interne qui entraîne une stagnation des eaux usées et qui laissent le clapet entrouvert).

Côté impair jusqu'au N°5 on observe également des remontées de la nappe d'eau dans les caves en temps de pluie.

2.2.4.4 [Conformité des raccordements observés par habitation](#)

Le bilan de la conformité des raccordements est le suivant :

- **13 habitations sont CONFORMES**
- **4 habitations sont ACCEPTABLES (raccordement probable d'une descente d'eau pluviale sur le réseau d'eaux usées)**

2.2.5 [Rue du Maréchal Foch](#)

2.2.5.1 [Réseaux existants](#)

L'est de la rue est équipé d'un réseau unitaire DN 200 mm qui se raccorde sur la rue Saint Martin.

L'autre bassin versant est en séparatif avec raccordement des eaux usées sur la rue Saint Martin et sur la rue de la Fontaine, il s'agit d'une conduite DN 200 mm. Les eaux pluviales de ce même bassin versant sont raccordées sur le réseau d'eaux pluviales de la rue de la Fontaine, il s'agit d'une conduite DN 400 mm.

2.2.5.2 [Enquêtes domiciliaires](#)

La plupart des habitations récentes ont un réseau séparatif interne. Aucune anomalie sur le diamètre ou la pente des canalisations internes n'a été observée.

Le N°15 serait encore équipé d'une fosse toutes eaux selon le propriétaire.

2.2.5.3 [Problématiques observées par les propriétaires](#)

Le restaurant situé au N°23 a des problèmes d'écoulement liés à son bac dégraisseur qui est vétuste.

L'habitation située au N°25 est inondée par les eaux de voiries qui s'écoulent sur sa parcelle (problème de calage de voirie).

2.2.5.4 [Conformité des raccordements observés par habitation](#)

Le bilan de la conformité des raccordements est le suivant :

- **14 habitations sont CONFORMES**
- **1 habitations est ACCEPTABLE (bac dégraisseur vétuste à remplacer)**
- **2 habitations sont NON CONFORMES (présence de fosse toutes eaux, et raccordement probable des EU sur le réseau EP)**

2.2.6 [Rue de la Fontaine](#)

2.2.6.1 [Réseaux existants](#)

La rue de la Fontaine est desservie par un réseau séparatif. Les eaux usées sont collectées par une conduite DN 200 mm et les eaux pluviales par une conduite DN 600 mm. Ces deux réseaux sont raccordés sur le réseau séparatif de la Place de l'Hôtel de Ville lui-même raccordé sur le réseau séparatif de la rue de l'Eglise.

On remarque la présence d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales.

2.2.6.2 [Enquêtes domiciliaires](#)

Les habitations récentes disposent de deux regards de branchements séparatifs. En revanche 3 habitations plus anciennes ne disposent que d'un seul regard de branchement. D'après les observations faites sur le terrain et en présence du Maître d'Ouvrage, ces habitations semblent être raccordées sur le réseau d'eaux pluviales et non sur le réseau d'eaux usées.

2.2.6.3 [Problématiques observées par les propriétaires](#)

Sans objet.

2.2.6.4 [Conformité des raccordements observés par habitation](#)

Le bilan de la conformité des raccordements est le suivant :

- **4 habitations sont CONFORMES**

- **1 habitation est ACCEPTABLE (petite grille EP raccordée sur les EU)**
- **3 habitations sont NON CONFORMES (raccordement des EP sur le réseau d'eaux usées et raccordement des eaux usées sur le réseau d'eau pluvial)**

2.2.7 Place de l'Hôtel de Ville

2.2.7.1 Réseaux existants

Le réseau est de type séparatif en provenance de la rue de la Fontaine et à destination de la rue de l'Eglise. Le réseau d'eaux usées est en DN 200 mm et le réseau d'eaux pluviales en DN 700 mm.

2.2.7.2 Enquêtes domiciliaires

Les raccordements d'eaux usées sont visibles dans les caves des habitations. 2 habitations sont équipées de clapet anti-retour. Aucune anomalie sur le diamètre ou la pente des canalisations internes n'a été observée.

2.2.7.3 Problématiques observées par les propriétaires

Toutes les habitations sont concernées par des problèmes de remontées d'eaux usées en temps de pluie. Celles qui sont équipées de clapet anti-retour ont remédié au problème.

Le N°1 est fortement impacté par les remontées d'eaux usées en raison de la présence de nombreux sanitaires dans la cave (ancien WC et urinoirs du restaurant)

Les N°3-4 et 5 ont également des remontées de nappe d'eau en temps de pluie dans les caves.

2.2.7.4 Conformité des raccordements observés par habitation

Le bilan de la conformité des raccordements est le suivant :

- **2 habitations sont CONFORMES**
- **3 habitations sont NON CONFORMES (raccordement d'EP sur le réseau d'eaux usées)**

2.2.8 Rue du Cimetière

2.2.8.1 Réseaux existants

La rue du Cimetière est équipée d'un réseau séparatif de DN 200 mm pour chaque. On remarque l'absence de regard de visite sur le réseau d'eau pluvial à partir du N°4.

2.2.8.2 Enquêtes domiciliaires

Les habitations sont récentes et sont équipées d'un regard de branchement séparatif sur la partie privative. 1 habitation enquêtée ne dispose pas de regard apparent sur la parcelle.

2.2.8.3 Problématiques observées par les propriétaires

Sans objet.

2.2.8.4 Conformité des raccordements observés par habitation

Le bilan de la conformité des raccordements est le suivant :

- **1 habitation est CONFORME**
- **1 habitations est ACCEPTABLE (raccordement possible d'une descente EP sur le réseau EU)**
- **1 habitation est NON CONFORME (branchement EP non trouvé, un seul branchement d'après le propriétaire)**

2.2.9 [Rue Sainte Barbe](#)

2.2.9.1 [Réseaux existants](#)

La rue Sainte Barbe est équipée d'un réseau unitaire DN 200 mm qui se raccorde sur le réseau d'eaux usées de la Place de l'Hôtel de Ville.

2.2.9.2 [Enquêtes domiciliaires](#)

2 habitations disposent d'un regard de branchement en limite de bâtiment, les autres habitations sont raccordées en piquage direct sur le collecteur.

2.2.9.3 [Problématiques observées par les propriétaires](#)

Sans objet.

2.2.9.4 [Conformité des raccordements observés par habitation](#)

Les raccordements des particuliers de la rue Sainte Barbe sont CONFORMES.

2.2.10 [Rue des Argonnes](#)

2.2.10.1 [Réseaux existants](#)

La rue des Argonnes est équipée d'un réseau unitaire DN 200 mm qui se raccorde sur le réseau unitaire de la rue Sainte Barbe.

2.2.10.2 [Enquêtes domiciliaires](#)

1 habitation dispose d'un regard de branchement accessible en limite de bâtiment, les autres habitations sont raccordées en piquage direct sur le collecteur.

2.2.10.3 [Problématiques observées par les propriétaires](#)

Sans objet.

2.2.10.4 [Conformité des raccordements observés par habitation](#)

Les raccordements des particuliers de la rue des Argonnes sont CONFORMES.

3 SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES

3.1 AU NIVEAU DES BRANCHEMENTS PARTICULIERS

D'une manière générale trois problématiques de raccordement sont identifiées :

PROBLÉMATIQUE IDENTIFIÉE	RUE CONCERNÉE
Raccordement d'eaux pluviales sur le réseau privé d'eaux usées	Rue de la Fontaine Rue du Cimetière Place de l'Hôtel de Ville
Raccordement des eaux usées de l'habitation sur le réseau d'eau pluvial communal	Rue de la Fontaine
Présence de fosses toutes eaux sur le réseau d'eaux usées privée	Rue du Maréchal Foch

On recense ainsi 9 habitations NON CONFORMES.

***Nota :** D'autres habitations ont des descentes d'EP probablement raccordées sur le réseau d'eaux usées. Celles-ci sont classées en habitation ACCEPTABLE en raison de leur localisation (descentes situées à l'arrière des parcelles impossible à déconnecter), de leur faible impact sur le réseau d'eaux usées, et de l'absence d'impact sur le milieu naturel.*

3.2 HABITATIONS CONCERNÉES

HABITATION CONCERNÉE	NON CONFORMITÉ OBSERVÉE
15 rue du Maréchal Foch	Présence de fosse septique toutes eaux d'après le propriétaire
32 rue du Maréchal Foch	Raccordement probable des EU sur le réseau EP communal
1 rue de la Fontaine	Raccordement d'une descente d'EP sur le réseau d'eaux usées et raccordement des eaux usées sur le réseau d'eau pluvial communal
3 rue de la Fontaine	Raccordement des EP sur le réseau d'eaux usées et raccordement des eaux usées sur le réseau d'eau pluvial communal
4 rue de la Fontaine	Raccordement probable des EP sur le pot de branchement eaux usées
1 Place de l'Hôtel de Ville	Descente EP raccordée sur le réseau EU
4 Place de l'Hôtel de Ville	Descentes EP raccordées sur le réseau EU
5 Place de l'Hôtel de Ville	Grille EP raccordée sur le réseau EU
3 rue du Cimetière	raccordement probable des EP sur les EU

3.3 AU NIVEAU DU RESEAU COMMUNAL

3.3.1 Réseau aval

Le point critique du réseau est situé à l'angle des rues de l'Eglise, Saint Martin et Place de l'Hôtel de Ville. En effet, l'ensemble des effluents du bassin versant arrive sur un seul regard, ce qui crée un phénomène d'étranglement lors de fortes pluies. Par conséquent, les habitations situées à proximité de ce point sont sinistrées par la remontée des eaux usées dans leur cave. Ce phénomène est d'autant plus accentué que des réseaux unitaires en amont (rue du Maréchal Foch et rue Saint Martin) sont raccordés sur ce réseau d'eaux usées.

De plus, si l'on observe le plan des réseaux, on remarque que 3 canalisations DN 200 mm entrent dans ce regard alors que la sortie n'est qu'en DN 200 mm. Il apparaît évident que le réseau en aval ne peut pas suivre hydrauliquement et met en charge les branches situées en amont.

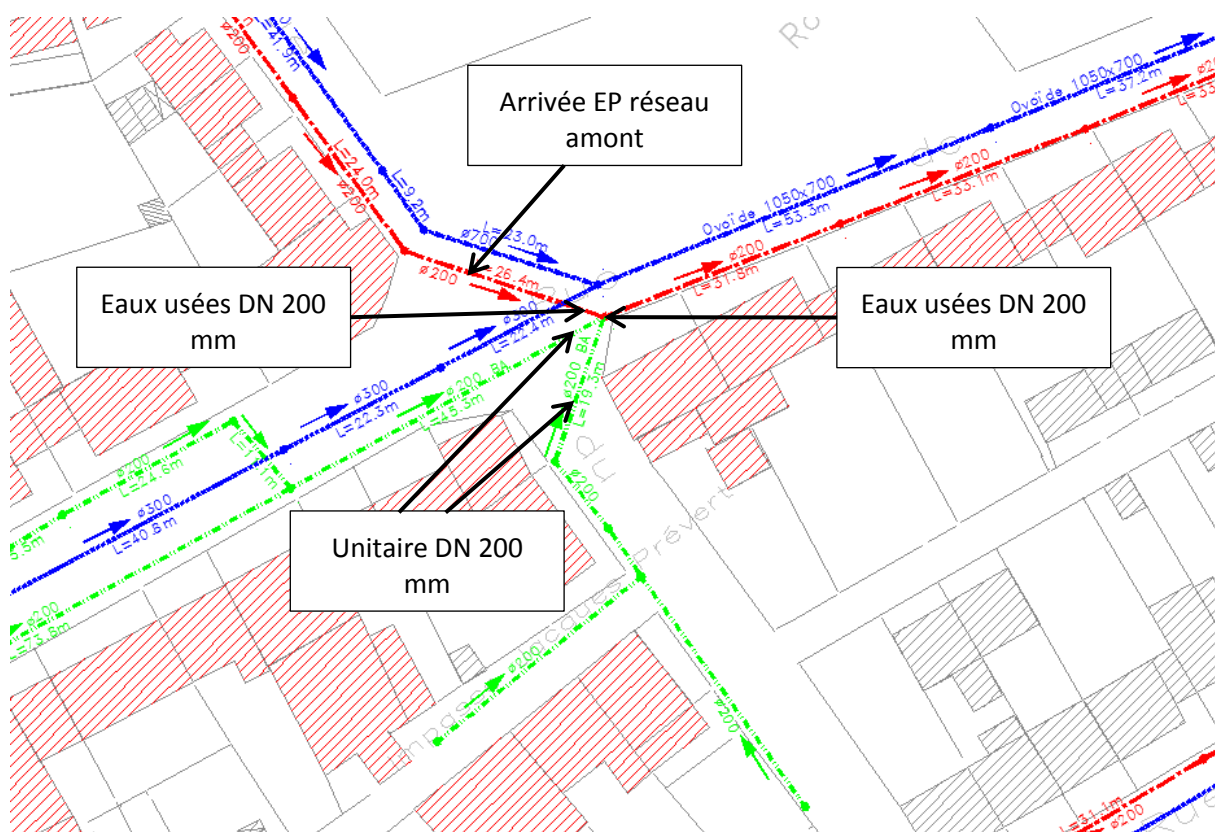


Figure 1 : Localisation du point critique du réseau

3.3.2 Réseau amont

Les eaux de surfaces de la rue du Maréchal Foch sont mal collectées, notamment au niveau de la route de Beuvillers où les écoulements se font dans la cour d'un particulier pour rejoindre ensuite son réseau privé d'eaux usées.

Ce réseau privé étant raccordé sur le réseau de la rue de la Fontaine, on peut en déduire que toutes ces eaux de voiries arrivent au niveau du point critique cité précédemment.

4 PRECONISATIONS TECHNIQUES

4.1 BRANCHEMENTS PARTICULIERS

Les préconisations techniques sont précisées sur le plan, en voici la synthèse :

HABITATION CONCERNEE	A LA CHARGE DU PARTICULIER	A LA CHARGE DE LA COMMUNE
15 rue du Maréchal Foch	Déconnecter la fosse septique	-
32 rue du Maréchal Foch	Raccorder les EU sur le nouveau pot de branchement	Poser un nouveau pot de branchement EU
1 rue de la Fontaine	Raccorder les EU sur le nouveau pot de branchement	Poser un nouveau pot de branchement EU
3 rue de la Fontaine	Raccorder les EU sur le nouveau pot de branchement	Poser un nouveau pot de branchement EU
4 rue de la Fontaine	Raccorder toutes les EP sur le pot de branchement EP	-
1 Place de l'Hôtel de Ville	Raccorder la descente EP sur le nouveau pot de branchement	Poser un nouveau pot de branchement EP
4 Place de l'Hôtel de Ville	Raccorder les 2 descentes EP sur le nouveau pot de branchement	Poser un nouveau pot de branchement EP
5 Place de l'Hôtel de Ville	Raccorder la grille EP sur le nouveau pot de branchement	Pot commun avec le N°4
3 rue du Cimetière	Raccorder les EP sur le nouveau pot de branchement	Poser un nouveau pot de branchement EP

4.2 RESEAU COMMUNAL

Il est impératif de revoir le fonctionnement du réseau d'eau pluvial de la rue du Maréchal Foch afin qu'il puisse collecter toutes les eaux de voiries.

Au vu des investigations réalisées, il semble nécessaire de prévoir un réseau séparatif sur toute la rue Saint Martin et la rue du Maréchal Foch afin de conserver la conduite existante de la rue de l'Eglise pour l'évacuation des eaux usées.

Fait à Metz, le 8 Novembre 2016

Lorraine-Conseils AMO

